

« Je me refuse à faire vacciner ma fille cadette »

Mère de trois filles, Sarah ne fait plus confiance aux vaccins. Cette maman est loin d'être la seule

En Belgique, les parents qui ne vaccinent pas leurs enfants contre la polio s'exposent à des poursuites. Après avoir été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises, Sarah risque de comparaître devant un juge.

« Mon aînée (9 ans) a reçu tous les vaccins. Aujourd'hui, elle a des troubles de l'attention et des problèmes de dyslexie. Ma deuxième (4 ans) n'a été vaccinée que contre la polio. Son visage est cerné et elle souffre des bronches. Ma troisième (3 ans) n'a reçu aucun traitement et elle est en pleine forme », résume Sarah (prénom d'emprunt), qui a entrepris un bras de fer pour que sa cadette ne soit pas vaccinée. Après des rappels de la commune et de la Santé publique, son dossier a été transmis au parquet. Jeudi, cette maman assistait à la projection controversée du documentaire anti-vaccin « Vaxxed ».

Initialement prévu dans les locaux du parlement européen à l'initiative de la députée écologiste Michèle Rivasi, l'événement a été annulé. La projection a finalement eu lieu dans une salle privée. Ce film, qui défend la thèse d'un lien entre l'autisme et la vaccination, est l'œuvre d'un ancien chercheur et médecin britannique, Andrew Wakefield, radié pour une étude truquée.

Sarah, elle, ne met pas en doute la véracité du documentaire : « Il s'appuie sur de nombreux témoignages récoltés pendant des années. Pour ma part, je connais des gens dont l'enfant a développé de l'autisme après avoir été vacciné. Cet enfant ne répondait plus à son nom ». Pour elle, il y a une collusion entre le secteur pharmaceutique, les autorités scientifiques, le monde politique et la presse pour cacher les études mettant en évidence les problèmes de santé générés par des vaccins. « Je

ne suis pas contre le principe du vaccin, mais il faut me prouver qu'il est efficace et non dangereux. Je ne pourrais être convaincue

Chaque semaine, un avocat spécialisé reçoit deux ou trois appels de parents ou de médecins qui mettent en doute l'innocuité de la vaccination

qu'avec des études indépendantes », explique Sarah. Pour sa deuxième fille, elle avait déjà hésité à la faire vacciner avant de s'y résoudre par peur des conséquences judiciaires. Pour sa troisième, elle a décidé de résister avec l'aide d'un avocat spécialisé.

LE DROIT DU PATIENT

Sarah n'est pas la seule cliente de Philippe Vanlangendonck, également présent à la projection-débat de « Vaxxed » : « En moyenne, je reçois des appels de parents deux à trois fois par semaine ». Il plaide

pour une « vaccination éclairée » selon son expression. « Quand un médecin estime qu'il y a une contre-indication à la vaccination, les autorités doivent respecter cet avis. Le droit du patient à choisir prime sur les autres considérations », estime-t-il, déplorant le fait que les enfants doivent être

immunisés contre la polio alors qu'il n'y a pas d'épidémie. D'après lui, un enfant sur deux sera autiste en 2032 si les campagnes de vaccination se poursuivent telles quelles. Un avis qui n'est pas partagé par le monde scientifique (lire ci-contre). ●

Y.H.

L'avis d'une spécialiste

La vaccination a fait baisser le taux de mortalité

« En Belgique, seul vaccin contre la polio est obligatoire », relève Dominique Detemmerman, chef de clinique-adjoint en pédiatrie à Erasme (Bruxelles). « Notre pays est bien classé en matière de mortalité infantile. C'est notamment dû à la couverture vaccinale. Aujourd'hui, on a oublié les ravages de la rougeole : les enfants dans un état comateux, les problèmes respiratoires, etc. », souligne la spécialiste. Pour elle, les vaccins apportent plus d'avantages que les quelques inconvénients bien connus.

« Cela dit, nous n'acceptons pas tout les yeux fermés. Même si la pression du secteur pharmaceutique existe, nos autorités sanitaires restent critiques et vigilantes. Ainsi, nous

avons avancé la prise d'un vaccin chez les bébés car, au-delà de cinq mois, il pouvait y avoir des complications », indique le Dr Detemmerman. Elle est catégorique : le lien entre la vaccination et l'autisme n'est pas prouvé. « Comme mes confrères, je me tiens au courant des publications récentes, y compris celles qui sont plus critiques. »

Reste que les vaccinations sont pratiquées avec les connaissances scientifiques actuelles. Le programme vaccinal est le même pour tous. Certains enfants n'ont pas besoin d'une dose aussi massive pour être immunisés. Dans le futur, les vaccinations pourraient être personnalisées.

PROTÉGÉS PAR LES AUTRES

« Il nous arrive déjà aujourd'hui de ne pas vacciner pour des raisons médicales parce que l'enfant est allergique aux œufs, a un système immunitaire déficient ou est traité par chimiothérapie », énumère Dominique Detemmerman, rappelant que les enfants non vaccinés bénéficient du « parapluie » constitué par tous les petits qui sont vaccinés. Mais la vigilance reste de mise. Avec la crise des réfugiés, des groupes de populations en provenance de pays en grande détresse sanitaire arrivent en Europe sans être vaccinés. ●

Y.H.